

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 28 mars 2018 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de
Saint-Denis de la Réunion**

NOR : JUSB 1809056 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Madame Sylvie PETIOT (HOARAU),
secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour
d'appel de Saint-Denis de la Réunion.

Article 2

Monsieur Jean-Guy BOUDEYRON, secrétaire administratif, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé
régisseur suppléant au service administratif régional de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel
du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de SAINT-DENIS DE LA RÉUNION, en leur
qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 28 mars 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle



Aude TORCHY